

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL D'ASNAN DU 13 AVRIL 2026

Membres présents : 10

Membres absent : 0

Présents : Maude Coudrin, Virginie Destrayes, Alain Le Chartreux, Jacques Pineau, Jean- Michel Doux, Elisa Guéneau, Jean Noël Guéneau, Patrick Riolino, Nathalie Crébois, Jacqueline D'Hivert et Barnéon Thierry

Secrétaire de séance : D'Hivert Jacqueline

Séance ouverte à 18H10

ORDRE DU JOUR :

- Application de la fongibilité 2026
- Vote des taux de taxes locales 2026
- Vote du compte financier unique 2025 (CFU)
- Vote de l'affectation du résultat
- Vote du budget 2026
- Redevances du domaine Public ENEDIS / ORANGE / PYLONE
- Convention SIEEEN services numériques
- SIEEEN mise en place des ampoules LED dans le bourg d'ASNAN
- Questions diverses

Application de la fongibilité 2026

Voté à l'unanimité par le conseil

Vote du taux des taxes locales 2026

Après délibération le conseil Municipal décide à l'unanimité une augmentation de 2 %

Taxes	Taux 2025	Taux 2026
Taxe Foncière Bâti	32,75%	33,40%
Taxe Foncière non Bâti	30,75%	31,36%
Taxe d'habitation	18.29%	18.66%

Produit fiscal attendu : 89055

SIEEEN mise en place des ampoules LED dans le bourg d'ASNAN

Le devis est de 53 269,67 TTC pour toutes les ampoules restantes à changer.

Une subvention de 60 % est possible soit un reste à charge de 26 967,82 TTC .

Le conseil Municipal vote à l'unanimité : la facilitée de paiement proposé par la SIEEEN.

Coût total 26 967.82 soit 7513,95 d'intérêt.

Première annuité de 2953,48 en janvier 2027 sur 12 ans soit la dernière annuité en janvier 2038.

Vote du compte financier 2025 et affectation du résultat

Les comptes de 2025 sont présentés par Monsieur PINEAU Jacques à l'ensemble du Conseil Municipal.

Compte financier :

	Fonctionnement Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Investissement Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		73134,62	-1607,93	
Opération de l'exercice	100300,21	151 240,29 <u>+50 940,08</u>	52 123,03 <u>-26 234,56</u>	25 888,47
Totaux	100300,21	224 374,91	53 730,96	25 888,47
Résultats de clôture		<u>124 074,70</u>	<u>27 842,49</u>	
Reste à réaliser			5782,06	

Le compte financier est approuvé à l'unanimité.

Affectation de résultats

Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de **33 624,55** au compte 1068 (Investissement) : excédent de fonctionnement capitalisé
90 450,15 au compte 002 (Fonctionnement) : excédent de fonctionnement reporté

Vote du budget

Après délibération le budget est voté à l'unanimité

Fonctionnement Dépenses/recettes : 214 075.15€ dont (90 450.15€) RF article 002
Investissement Dépenses/recettes : 98 674.55€

Redevances du domaine public : ENEDIS / ORANGE / PYLONE

Enedis : redevance de 245 €

Réseau Orange : redevance de 279.24 €

Pylône : redevance de 3 322 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

Convention SIEEEN services numériques

La facture redevance convention SITEC 2026 est de 1984,80 € TTC

Voté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Questions diverses

La séance est levée à 19H55

Le Maire, RIOLINO Patrick

Secrétaire de Séance, Jacqueline D'HIVERT